

## L'adjectif au cœur de la reprise nominale définie

### Introduction

La question que nous nous proposons de traiter dans notre contribution, rarement abordée dans l'abondante littérature sur les anaphores, porte sur le rôle de l'adjectif dans le processus anaphorique. Nous examinerons plus précisément le problème que pose la présence possible d'un adjectif dans un syntagme anaphorique défini. Cet adjectif peut être :

- soit déjà présent dans l'expression antécédente introductrice du référent (*un Nadj.1* → *le Nadj.1*) :

- (1) Ah! dit-il, à présent, je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec *un grand arbre*, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs. [...] Yves s'était arrêté sur ces marches, et les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le souvenir. En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, *le grand arbre* et l'écurie. (*Mon frère Yves*, P. Loti)

- soit n'apparaître que dans le SN anaphorique (*un N* → *le Nadj.*) :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux, entre deux tiges immensément hautes de papyrus, avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur. (*De roche et d'argile*, J. Godard)

Les deux configurations ont de quoi surprendre. Par la réitération de l'adjectif, la première contrevient à une tendance — celle qui conduit à éviter la répétition<sup>1</sup> — et à une règle — celle qui veut qu'une anaphore consiste en une réduction d'information entre la première et la seconde mention du référent<sup>2</sup>, réduction dont le pronom per-

<sup>1</sup> L'anaphore fidèle (cf. (1)) paraît *a priori* doublement marquée : par le choix d'une anaphore nominale (l'anaphore pronominale étant plus usitée / attendue), et celui de la réitération à l'identique du nom de l'expression source (Marandin, 1988).

<sup>2</sup> Il est assez bien admis que l'anaphore lexicale hyponyme – hyperonyme, à l'exception des situations de « coup de force » (Reichler-Béguelin, 1988), est une relation unidirectionnelle qui va de l'hyponyme (antécédent) à l'hyperonyme (expression anaphorique). Cf. Berrendonner (1983), Bosredon / Tamba (1987), Kleiber / Riegel (1993), Lerat (1988).

sonnel anaphorique *il* est un exemple prototypique. La seconde configuration, dans laquelle l'adjectif du SN défini anaphorique est inédit, peut paraître *a priori* encore plus étonnante, dans la mesure où, exception faite des SN démonstratifs où, dans certaines conditions bien précises, une telle opération est possible, une expression anaphorique n'introduit normalement pas d'information nouvelle sur le référent.

En partant du cas « régulier » que constitue l'absence d'adjectif dans le SN défini :

- (3) *Un tracteur rouge* ronronnait dans le champ. Le voisin, Nyberg, travaillait sur les terres de Ronkaila. Il éparpillait apparemment un produit contre les mauvaises herbes : il y avait derrière *le tracteur* un grand réservoir en plastique, d'où jaillissait un brouillard de liquide empoisonné. (*Le fils du dieu de l'Orage*, A. Paasilina)

nous essaierons d'expliquer dans quelles situations et à quelles conditions un adjectif peut soit être maintenu, soit être introduit dans un SN défini. Chemin faisant nous verrons que joueront un rôle décisif dans l'affaire, outre l'information apportée par l'adjectif, la combinatoire informationnelle entre le nom choisi et la situation événementielle dans laquelle se trouve engagé le référent et le mode de donation référentielle qu'implique l'article défini. Notre analyse prolonge ainsi sur le versant adjectival nos travaux antérieurs sur « le choix du nom en discours » (Theissen, 1997 et 1998).

## 1. L'apparition d'un adjectif dans le syntagme défini : une information nouvelle ?

La question centrale est de savoir si l'information fournie par l'adjectif est véritablement nouvelle. Le cas échéant, la situation est remarquable, puisqu'elle contrevient doublement à la thèse réductionniste de l'anaphore : d'abord par la présence de l'adjectif dans le SN de reprise défini — désormais nommé SN2 — et ensuite par son absence conjointe dans le SN-source.

Les exemples étudiés montrent que l'information qu'apporte l'adjectif est généralement déjà présente dans le texte avant l'apparition de l'adjectif. Trois types de sources sont possibles : une voie interne au schéma anaphorique, une voie externe à ce même schéma et une voie mixte.

• *Par la voie interne.* L'information adjectivale est rendue accessible, en quelque sorte, en avant-première par le nom qui introduit le référent dans le discours. L'emploi du N *hippopotame* en (2) donne ainsi accès à la qualité 'énorme' dénotée par l'adjectif :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux [...] avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur.

• *Par la voie externe.* L'information de l'adjectif se trouve déjà disponible dans le cotexte amont lorsque des segments informationnels antérieurs (*cf. bondit et aboyant comme une brute*) à SN2 ont fait état de la propriété dénotée par l'adjectif :

- (4) [...] alors qu'il se trouvait à quatre mètres environ, la porte des appartements privés s'ouvrit violemment et *un chien de garde* bondit sur lui, aboyant comme une brute. Victor fit un bond en arrière, se protégeant le visage de ses deux bras. Puis, il ferma les yeux, se préparant au pire. Mais il ne se passa rien. Victor ouvrit lentement les paupières. *Le chien furieux* avait été stoppé par une chaîne tenue par un garde de sécurité de Chiméra. (*La mutation*, R. Cook)

• *Par voie interne et externe*. Il y a enfin une troisième voie qui conjoint les deux premières comme l'illustre (5), où l'accessibilité à l'information 'mort' est rendue possible par déduction logique de l'information du SN-source et *via* l'analogie entre la grille en fer forgé *effondrée* et l'arbre qui est sur le point de *imiter* :

- (5) *Un bananier gelé, brun et livide*, se dressait encore languissamment devant le perron, prêt à imiter d'un instant à l'autre la grille de fer forgé qui, elle, s'était effondrée depuis longtemps. Près de *l'arbre mort*, un vague monticule de terre, surmonté d'une croix celtique taillée dans du contreplaqué et plantée de guingois. (*La conjuration des imbéciles*, J. Kennedy Toole)

L'intéressant dans ces situations est qu'elles conjuguent connu et nouveauté. Seule la forme lexicale de l'information semble en effet le plus souvent nouvelle, puisque l'information, elle, se trouve déjà accessible avant la survenance discursive de l'expression anaphorique. L'information livrée par le syntagme de reprise n'a ainsi de nouveau que l'habit formel ou / et la présence 'matérielle' de l'adjectif au côté du nom de reprise. Le rôle de l'adjectif se limite ainsi à rappeler une propriété catégorielle du référent ou à condenser ou reformuler une propriété contingente acquise par ce dernier avant sa reprise. Deux conséquences à cela. La première est que ces situations ne contreviennent donc pas à la règle des anaphores qui postule qu'il s'agit de la reprise d'informations déjà connues<sup>3</sup>, la nouveauté se limitant à la présentation de cette information par la catégorie de l'adjectif. La seconde conséquence est qu'il est possible de rapprocher cette configuration de celle où l'adjectif est déjà présent dans le SN-source. Il subsiste néanmoins une difficulté : la présence de ces adjectifs contrevient au principe réductionniste qui gouverne généralement le schéma anaphorique.

## 2. La présence de l'adjectif dans le syntagme défini : *un effort justifié*

La présence de l'adjectif dans SN2 peut s'interpréter à deux niveaux. En termes d'effort, d'abord. Maintenir l'adjectif dans le SN défini ou reformuler l'information par voie résomptive (*cf.* les sites d'*apparition*) constitue un effort qui se traduit par un coût formel. Or, tout effort n'est raisonnable que s'il est motivé. Partant, il devient possible de postuler que l'effort occasionné par la présence de l'adjectif n'est justifié que si la répétition formelle ou informationnelle obéit à une raison particulière.

Le maintien de l'adjectif peut ensuite s'interpréter en termes de focalisation. L'effort que suscite la présence de l'adjectif n'est pertinent que si la focalisation qui en résulte répond à une stratégie discursive particulière. Comme le souligne Nølke

<sup>3</sup> *Cf.* notamment Kleiber, Patry / Ménard (1993).

(1994, 129), « grâce à la nature paradigmatique de la langue, [...] la focalisation linguistique sert fondamentalement à présenter l'élément focalisé comme le résultat d'un choix dans le cadre d'un paradigme. Qui plus est, ce choix est toujours fait dans un certain but ».

Aussi bien l'effort que la focalisation méritent d'être saisis à leur juste mesure du côté de l'interprétant. Se basant sur la *coopérativité* de son interlocuteur (Grice, 1979) ou sur la *présomption de pertinence* attendue (Sperber & Wilson, 1986), l'interprétant cherche naturellement un motif au coût suscité par la présence de l'adjectif.

La justification peut s'établir au moins de deux manières : en termes informationnels et en termes identificatoires. La présence de l'adjectif dans SN2 peut en effet s'expliquer par son adéquation à la stratégie informationnelle en cours dans le site de reprise comme l'illustre (2) où la focalisation de la grandeur de l'animal fait adéquatement écho à l'effroi que suscite *la bête énorme*<sup>4</sup> :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux, entre deux tiges immensément hautes de papyrus, avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur.

La répétition de l'adjectif, même dans les cas de reprise totalement fidèle du SN-source, peut également se concevoir en termes plus identificatoires, notamment par sa participation adéquate à une stratégie globale de reconnaissance. Le maintien de l'adjectif *grand* en (1) s'explique ainsi par sa participation à une stratégie globale de correspondance ou de coïncidence entre la conceptualisation d'un lieu (*cf.* le souvenir) et la réalité de ce lieu (*cf.* la (re)découverte). L'anaphore fidèle *le grand arbre* est ainsi non seulement justifiée, mais aussi plus pertinente que le SN simplement fidèle *l'arbre*<sup>5</sup> :

- (1) Ah! dit-il, à présent, je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec *un grand arbre*, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs. [...] Yves s'était arrêté sur ces marches, et les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le souvenir. En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, *le grand arbre* et l'écurie.

La persistance de l'adjectif dans SN2 — même au côté du nom de première mention — peut donc se révéler adéquate si le coût de sa présence se trouve « payé ».

<sup>4</sup> Cf. aussi (5) où le participe *mort* fournissant une information physique/visuelle intègre adéquatement la logique localisatrice de l'ensemble du syntagme circonstant.

<sup>5</sup> Pourrait intervenir également la distance importante entre les deux mentions du référent (Theissen, 2001).

### 3. L'absence de l'adjectif dans le syntagme défini: entre effort (im)motivé et effets contrastifs inadéquats

Il peut paraître surprenant de s'interroger sur l'absence de l'adjectif dans le syntagme de reprise tant la reprise par la seule voie nominale semble naturelle. La question n'est toutefois pas anodine parce que, on va le voir, l'absence de l'adjectif peut être le résultat d'un choix — plus ou moins conscient d'ailleurs, *cf. infra* — ou d'une impossibilité. Cette alternative n'a rien de surprenant si on accepte l'hypothèse de départ. La présence de l'adjectif dans SN2 supposant un effort, cet effort nécessite une justification. Elle n'est alors adéquate que si l'information ainsi focalisée est justifiée. A l'inverse, si l'effort n'est pas motivé, la présence de l'adjectif au côté du N de reprise se révèle inadéquate, voire difficile.

La première option, la plus simple, conforte la thèse de la congruence informative. L'adjectif pourrait accompagner le nom de reprise si l'information ainsi focalisée alimente adéquatement la stratégie informationnelle globale environnante. Il en va ainsi en (6) où la réitération de *grand* dans SN2 confèrerait au référent *arbre* une plus *grande* prestance et, de fait, aurait pour 'motif' l'enjolivement du décor (*cf. la broderie, un cygne empaillé, etc.*):

- (6) C'était maman, fraîche, jeune et belle en train de lire un livre sous *un grand tilleul*. C'était une photo de professionnel. Il faisait chaud. Le photographe avait dit qu'on pouvait poser sous *l'arbre (le grand arbre)* avec une broderie, avec un cygne empaillé, avec un panier de fleurs séchées sur les genoux ou avec un livre et, sous la photo, le photographe professionnel inscrivait votre nom accompagné d'une légende. Une telle et son cygne. Une telle cueillant des fleurs. (*Chut!*, J.-M. Gourio)

L'absence de l'adjectif dans SN2 ici n'est pas le signe d'un problème. Il peut être maintenu au côté du N de reprise dès lors qu'il y a, pour une raison ou pour une autre, congruence informationnelle et que l'effort ainsi occasionné peut être jugé « motivé ». Cela n'implique toutefois pas que le scripteur ait consciemment ou sciemment procédé à un choix. Le non maintien peut en effet s'imposer, en quelque sorte, par défaut, la reprise *uniquement* nominale convenant. L'absence de l'adjectif dans le SN de reprise pourrait donc fort bien ici être interprétée comme la volonté de ne pas se répéter ou celle de suivre la thèse réductionniste de l'anaphore.

L'absence de l'adjectif dans SN2 peut toutefois être synonyme d'impossibilité. Différents motifs à cela. Le premier tient à son inadéquation informationnelle. Le cas échéant, l'information surlignée par l'adjectif est superfétatoire et donc l'effort immotivé<sup>6</sup>. Il en résulte des emplois peu naturels<sup>7</sup> qui semblent contrevenir au mode coopératif de l'interaction informative (Grice, 1979) ou transgresser *le principe de pertinence* (Sperber / Wilson, 1986) :

<sup>6</sup> La seconde partie du titre, *effort immotivé*, se trouve ici illustrée.

<sup>7</sup> Il semble que cela se vérifie quelle que soit la hauteur taxinomique du nom.

- (7) Hier, c'eût été de frayeur, maintenant c'est d'une émotion singulière, la même qu'elle éprouva le jour où *une chouette blanche* était tombée par mégarde dans la cheminée du bureau de son père. Elle se souvient d'avoir veillé *l'oiseau (? l'oiseau blanc)* et surtout de l'étrange regard de ces deux yeux trop grands. (*La dame en bleu*, N. Châtelet)

La difficulté de maintenir l'adjectif révèle, dans un deuxième temps, l'influence possible de l'article défini :

- (3) *Un tracteur rouge* ronronnait dans le champ. Le voisin, Nyberg, travaillait sur les terres de Ronkaila. Il épandait apparemment un produit contre les mauvaises herbes : il y avait derrière *le tracteur (? le tracteur rouge)* un grand réservoir en plastique, d'où jaillissait un brouillard de liquide empoisonné.

La reprise de l'adjectif *rouge* au côté du nom de base<sup>8</sup>, dans SN2, tend en effet à déclencher une lecture contrastive erronée en créant un ensemble d'éléments de même nature que N dans lequel le référent de *le Nadj.* est distingué par la qualité que lui attribue l'adjectif. Le maintien de l'adjectif s'avère donc difficile, puisqu'il suppose, d'une part, la présence d'autres éléments de la catégorie N dans la situation, et, d'autre part, une distinction entre le référent de *le Nadj.* et ces *autres N*<sup>9</sup>. La conjonction de quatre facteurs au moins contribue en (3) à la mise en place de cette interprétation contrastive :

- (i) le *besoin* que l'on a d'interpréter la répétition de l'adjectif et donc l'effort que son maintien occasionne,
- (ii) le fait que SN2 figure dans un syntagme prépositionnel circonstanciel spatial. Il sert ainsi à localiser d'autres objets de la situation. Or, tout élément qui fournit des informations de couleur, comme le fait l'adjectif *rouge*, devient alors pertinent par rapport à cette logique de localisation et dans sa manière de délimiter l'espace,
- (iii) le statut non catégoriel de l'information adjectivale. L'information 'rouge', n'étant pas encodée au niveau nominal, elle représente une information non inférable et acquiert de ce fait un potentiel discriminatoire par défaut.

Enfin, même si la conjugaison de différents facteurs rend difficile la présence de l'adjectif dans SN2, le plus intéressant est, à notre sens, le facteur (iv), c'est-à-dire le mode de (re)présentation référentielle : soit le fonctionnement spécifique de l'article défini. Ce dernier suppose que le référent que dénomme l'anaphore définie *le N* est le seul à être N dans le domaine d'interprétation où il apparaît<sup>10</sup>. Ce calcul d'unicité s'appuie évidemment sur l'information lexicale du SN de reprise. Aussi s'aperçoit-on

<sup>8</sup> Cf. l'organisation de la dimension verticale de Rosch (1978):

- le niveau superordonné (ex. : *animal, fruit, plante*)
- le niveau de base (ex. : *chien, pomme, arbre*)
- le niveau subordonné (ex. : *teckel, golden, saule*).

Voir pour les caractéristiques des différents niveaux, Theissen (1997).

<sup>9</sup> La même analyse pourrait s'appliquer à (8), mais le fait étant nettement moins clair qu'en (3), le maintien de l'adjectif paraît surtout difficile en raison du caractère superfétatoire de l'information ainsi focalisée.

<sup>10</sup> Cf. Charolles (1994, 2002), Corblin (1987), Galmiche (1989), Hawkins (1978), Kleiber (1986, 1992), Roig (2011), etc.

que, avec un exemple comme (3), l'adjectif intervient à tort dans le calcul d'unicité en modifiant le lieu de ce calcul<sup>11</sup>. L'unicité du référent ne paraît plus être calculée au sein de la catégorie N — donc à partir du nom seul comme c'est le cas pour *le N* — mais s'établir à partir d'une catégorie, en quelque sorte, subordonnée à celle dénommée par N, qui est *Nadj.*, soit 'tracteur rouge'. La conjugaison de ces différents facteurs perturbe ou parasite l'interprétation en déclenchant un effet de sens erroné.

Le difficile maintien de l'adjectif révèle, dans un troisième temps, l'influence possible de la hauteur hiérarchique du nom de reprise. Le maintien de l'adjectif au côté du N de reprise est en effet particulièrement difficile en anaphore définie fidèle subordonnée<sup>12</sup>. La combinaison *un N subordonné (adj.)*<sup>13</sup> → *le N subordonné adj.*, dans la plupart des cas, encourt le risque de déclencher des effets de sens erronés. La continuité catégorielle *via* la répétition du N subordonné dans SN2 risque en effet de provoquer, lorsque la propriété évoquée par l'adjectif est catégorielle, un changement statutaire inadéquat de ladite propriété. Il en va ainsi en (8)<sup>14</sup> où le caractère 'pliant' du palmier semble perdre son statut catégoriel au profit d'un statut plus contingent donnant ainsi à penser que les palmiers n'auraient pas intrinsèquement la propriété 'pliant' :

- (8) Dans le cœur d'*un palmier* qui semblait les bercer, ils couchèrent bien haut la sœur avec le frère, de peur que le chacal ne les flairât. En inclinant vers eux *le jeune arbre pliant* (? *le jeune palmier pliant*), ils baisèrent deux fois le couple souriant; puis, laissant échapper de leurs mains le tronc souple, sa cime dans les airs abrita le beau couple. (*La chute d'un ange*, Lamartine)

L'emploi de l'hyperonyme *arbre* dans SN2 règle le problème : la propriété n'étant pas *catégorielle* au niveau du N basique, l'étrange tautologie liée au maintien concomitant du N subordonné et d'une de ses propriétés catégorielles disparaît. La conclusion s'impose : le maintien de l'adjectif au côté du N de reprise peut être contraint par la hauteur taxinomique du nom de reprise et, s'il est souhaité ou pertinent comme en (8) où l'adjectif *pliant* souligne la possibilité qu'il y a à 'incliner' cet arbre au tronc 'souple', il peut être sauvé par voie nominale.

Le changement dénommatif *via* l'emploi du nom de base peut parfois aussi sauver la présence de l'adjectif dans SN2 lorsque celui-ci ne réitère pas une propriété du réfé

<sup>11</sup> Cf. Theissen (2003) pour un impact comparable, mais toutefois autre de l'adjectif, puisqu'il peut intervenir dans la construction de l'ensemble d'extraction dans le tour partitif explicite *un (adj.) des N*.

<sup>12</sup> Configuration par ailleurs rare : la concurrence N subordonné / base dans SN2 est nettement inférieure à celle notée entre N base / superordonné, (Theissen, 1997).

<sup>13</sup> Absence ou présence de l'adjectif dans le SN-source.

<sup>14</sup> On ne tiendra pas compte de l'adjectif *jeune* dont l'emploi peut être considéré, semble-t-il, comme un « coup de force », à la manière de ceux évoqués par Reichler-Béguélin (1988) à propos du choix nominal.

rent encodée au niveau subordonné. Ce n'est pas tant l'emploi du N subordonné en soi qui pose problème, mais sa réitération au côté de l'adjectif. C'est en effet le cumul informationnel *adj.* + *N subordonné* dans SN2 qui semble induire des contrastes non adéquats en remettant notamment en cause l'unicité catégorielle du référent subordonné. On encourt ainsi en (4) le risque de créer un ensemble d'éléments de type subordonné {chiens de garde} où le référent serait distingué par la qualité 'furieux'<sup>15</sup>:

- (4) [...] alors qu'il se trouvait à quatre mètres environ, la porte des appartements privés s'ouvrit violemment et *un chien de garde* bondit sur lui, aboyant comme une brute. Victor fit un bond en arrière, se protégeant le visage de ses deux bras. Puis, il ferma les yeux, se préparant au pire. Mais il ne se passa rien. Victor ouvrit lentement les paupières. *Le chien furieux* (?*le chien de garde furieux*, *le chien de garde*) avait été stoppé par une chaîne tenue par un garde de sécurité de Chiméra.

Différents paramètres peuvent mener à une telle situation<sup>16</sup>. Il y a d'abord la valeur intrinsèquement distinctive du N subordonné et la nature non catégorielle de l'information adjectivale qui confère à l'adjectif un potentiel discriminatoire. Intervient ensuite le fait que la reprise du N subordonné dans SN2 suppose la focalisation des sèmes spécifiques à ce niveau de description (Nølke, 1994). L'expansion porte donc sur ces sèmes spécifiques. Or, si on ne voit pas à quoi rattacher cette mise en focus, elle risque d'intervenir dans le mode de donation référentielle propre à l'article défini. Elle semble alors y jouer un rôle discriminatoire en opposant le référent spécifique de SN2 à d'autres éléments de la même classe<sup>17</sup>.

Comment la montée hiérarchique et donc l'emploi du nom basique hyperonyme résolvent-ils ce problème ? Différents paramètres semblent, là aussi, intervenir. On note, premièrement, que l'expansion, non pertinente au niveau subordonné, l'est souvent au niveau basique. Le fait est illustré par (4) où la description de l'état 'furieux' semble mieux s'appliquer au N de base *chien* qu'au nom subordonné *chien de garde*<sup>18</sup>. L'adjectif pertinent vis-à-vis du N de base perd donc de son rôle discriminatoire et la production de fausses inférences s'amenuise. En second lieu, l'unicité du référent présupposée par la reprise définie s'établit dans la catégorie hyperonyme, soit celle du nom de base. Et peu importe alors si l'information adjectivale participe ou non à ce calcul, puisque l'unicité du référent présentée sous son appellation subordonnée se

<sup>15</sup> Donc, en (4), la présence de chiens de garde qui, eux, ne seraient pas furieux. Même analyse en (5) où la substitution de *du bananier mort* à *l'arbre mort* induit peu ou prou la présence de ... bananiers vivants.

<sup>16</sup> Nous nous tenons à l'essentiel. Peuvent s'ajouter aussi, (cf. (3), l'appartenance possible de SN2 à un syntagme prépositionnel, le fait que la spécificité du *N subordonné* + *adj.* est iconiquement doublée par la longueur de l'expression (cf. *chien de garde* en (4), etc.

<sup>17</sup> Où l'on retrouve peu ou prou l'explication vue pour (3).

<sup>18</sup> L'opposition que suppose le terme *furieux* se situe plutôt, semble-t-il, entre *chien gentil/chien furieux* (ou *chien dangereux/non dangereux*) qu'au niveau subordonné. Or comme l'essentiel de l'information est généralement encodé au niveau basique, la plupart des adjectifs y trouvent un terrain d'application favorable en termes informationnels.

trouve de toute façon garantie par sa redénomination basique. Le changement dénomminatif *via* l'emploi du N de base neutralise donc les contrastes inadéquats et permet la présence de l'adjectif dans SN2 et, partant, la focalisation de l'information ainsi proposée<sup>19</sup>.

## Conclusion

La boucle est-elle bouclée ? Pas tout à fait, puisque nous n'avons pas abordé la question de l'influence qu'exerce dans l'affaire la place, antéposée ou postposée, de l'adjectif<sup>20</sup>. Notre étude a toutefois débouché sur trois résultats clairs. Le premier est que la nouveauté liée à la présence de l'adjectif dans un syntagme de reprise défini, absent du SN-source, tient essentiellement à l'habit adjectival. Le deuxième montre que ni la thèse réductionniste ni celle qui fait jouer le désir d'éviter la répétition ne suffisent à expliquer l'absence d'un adjectif dans le SN défini. Troisième résultat, enfin, nous avons mis en relief que la présence ou l'absence de l'adjectif dépend de quatre facteurs: du sens de l'adjectif, des informations disponibles dans le site d'accueil du SN défini anaphorique, de la hauteur lexicale du substantif-source et du nom de reprise, et, *last but not least*, de l'unicité qu'entraîne l'article défini.

Université de Strasbourg, EA 1339 LILPA-Scolia

Anne THEISSEN

## Bibliographie

- Berrendonner, Alain, 1983. «Connecteurs pragmatiques et anaphore», *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- Berthonneau, Anne-Marie, 2002. «Prochain/dernier et compagnie. Les adjectifs « déictiques » à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », *Langue française* 136, 104-125.
- Bosredon, Bernard/Tamba, Irène, 1987. «Rôle des relations d'implication et d'inclusion dans les descriptions sémantiques», in : Riegel, Martin/Tamba, Irène (ed.), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Paris, Klincksieck, 101-116.
- Charolles, Michel, 1994. «Quand et comment sont résolus les NP définis notamment anaphoriques» ?, in : Schnedecker, Catherine/Charolles, Michel/Kleiber, Georges/David, Jean (ed.), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck, 175-207.
- Charolles, Michel, 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Corblin, Francis, 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.

<sup>19</sup> Le sauvetage de l'adjectif *rouge* dans SN2 (cf. 3) peut être tenté de la même manière, soit par l'emploi du N superordonné *véhicule*.

<sup>20</sup> Cf. Berthonneau (2002), François (2004), Goes (1999), Nølke (1996), Reiner (1968), Wilmet (1993).

- François, Jacques (ed.), 2004. *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- Galmiche, Michel, 1989. «A propose de la définitude», *Langages* 94, 7-37.
- Goes, Jan, 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve, De Boeck / Duculot.
- Grice, Herbert Paul, 1979. «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- Hawkins, John A., 1978. *Definiteness and Indefiniteness*, London, Croom Helm.
- Kleiber, Georges, 1986. «Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue française* 72, 54-79.
- Kleiber, Georges, 1992. «Article défini, unicité et pertinence», *Revue romane* 27, 1, 61-89.
- Kleiber, Georges / Patry Richard / Menard Nathan, 1993. «Anaphore associative : dans quel sens roule-t-elle?», *Revue Québécoise de Linguistique* 22, 2, 139-162.
- Kleiber, Georges / Riegel, Martin, 1993. «Lexique et anaphore : les hiérarchies être et avoir», in : Hulk, Aafke / Melka, Francine / Schroten, Jan (ed.), *Du lexique à la morphologie : du côté de chez Zwaan*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 179-198.
- Lerat, Pierre, 1988. «Anaphore nominale et cohésion discursive : trois relations d'interdéfinition», in : Nølke, Henning (ed.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Danmark, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 137-146.
- Marandin, Jean-Marie, 1988. «A propos de la notion de thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit», *Langue française* 78, 67-87.
- Nølke, Henning, 1994. *Linguistique modulaire: de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- Nølke, Henning, 1996. «Où placer l'adjectif épithète? Focalisation et modularité», *Langue Française* 111, 38-58.
- Reichler-Béguelin, Marie-José, 1988. «Anaphore, cataphore et mémoire discursive» *Pratiques* 57, 15-43.
- Roig, Audrey, 2011. *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, Bruxelles-Berne, Peter Lang.
- Reiner, Erwin, 1968. *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Vienne-Stuttgart, Wilhelm Braumüller.
- Rosch, Eleanor, 1978. «Principles of categorization», in : Rosch, Eleanor / Lloyd, Barbara (ed.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Laurence Erlbaum Ass., 27-48.
- Sperber, Dan / Wilson, Deirdre, 1986. *Relevance: Cognition and Communication*, Oxford, Basil Blackwell.
- Theissen, Anne, 1997. *Le choix du nom en discours*, Genève, Droz.
- Theissen, Anne, 1998. «Quand est-ce qu'un chien devient l'animal?», *Journal of French Language Studies* 8, 90-109.
- Theissen, Anne, 2001. «Cohérence textuelle et choix du nom en reprise définie : anaphore fidèle et anaphore infidèle», in : Garcia-Debanc, Claudine / Confais, Jean Paul / Grandaty, Michel (éd.), *Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège? Discours, genres, texte, phrase*, Paris-Toulouse, Delagrave Edition et CRDP Midi-Pyrénées, 143-154.
- Theissen, Anne, 2003. «Un des N et un N en lecture partitive», *Langages* 151, 67-86.
- Wilmet, Marc, 1993. «Sur l'antéposition et la postposition de l'épithète qualificative en français, apologie linguistique», *Revue de Linguistique Romane* 57, 5-25.